



CNAEMO
FORMATION



Programme des formations

Siège du CNAEMO
10 rue Baptiste Monnoyer - 59800 LILLE
Tel : 09 82 35 41 31 - contact@cnaemo.com - www.cnaemo.com



Un petit peu d'histoire ?

Le Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert...

Le CNAEMO s'adresse à plus de **4 500 professionnels** qui œuvrent en faveur de 160 000 enfants en danger, fédère plus de **900 adhérents personnes physiques et 100 associations personnes morales** et participe à la construction et à la transmission de savoirs au travers de ses différentes commissions et activités : **Assises Nationales et Journées d'études régionales, Recherches et Publications et des actions de formations adapté aux professionnels œuvrant dans le champ de la Protection de l'Enfance**

S'appuyant sur **des principes et des valeurs humanistes**, le CNAEMO se veut à la fois **une cellule de veille de l'actualité concernant les politiques publiques de l'enfance et de la jeunesse** et **une force d'interpellation et de proposition** en **s'alliant avec les autres acteurs, mouvements, associations et ONG** du champ de l'action sociale et de la jeunesse, nationaux et européens...

Au coeur des Formations, le milieu ouvert sous toutes ses formes...

Depuis 2009, le CNAEMO propose un programme d'actions de formations organisées sur site au sein des structures en intra et inter associatif, animées par un panel de formateurs, intervenants et consultants.

La transmission est un des fondements du CNAEMO. C'est pour cela que la mission de formation, construit et propose des modules de formation au plus proche des réalités des professionnels du secteur de la Protection de l'Enfance et plus particulièrement dans le Milieu Ouvert...



Pour vos Formations choisissez le CNAEMO

NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Une offre de formations adaptée aux acteurs privés non lucratifs (associations) et aux secteurs sanitaires, social et médico-social, qui s'appuie sur :

Une connaissance fine des enjeux territoriaux des différents secteurs

Une double approche : technique et politique

Une anticipation des évolutions du secteur et une adaptation constante des services aux réalités des associations et de leurs équipes

Un réseau d'intervenants experts issus de notre secteur qui accompagne au quotidien les associations, établissements et services (universitaires du champ du travail social, intervenants professionnels, directeur de structures associatives, professionnels du champ du Milieu Ouvert..) permettant :

- Aux salariés d'améliorer et de donner du sens à leurs pratiques professionnelles
- De mettre en place des prestations sur-mesure, adaptées à tout type de demandes grâce à des formations Intra-établissements,
- De faciliter l'accès à la formation par une offre proposée partout en France.

Nous mettons aussi en place, depuis décembre 2023, des formations en "Webinaire", pour permettre aux stagiaires et aux structures de limiter les contraintes de déplacement tout en abordant un contenu formatif.

UNE DÉMARCHE QUALITÉ D'AMPLEUR NATIONALE RENFORCÉE !

Aujourd'hui, le CNAEMO est certifié Qualiopi, pour accompagner les structures et services de manière encore plus qualitative et ciblée.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante:

Actions de Formation

Formation Intra-Pédagogique

Méthodes Pédagogiques :

L'ingénierie pédagogique est réalisée en fonction des attentes des formés, des structures, des effets et des compétences attendus que nos intervenants ont clairement identifiés en amont de l'action formative. ***Un fil rouge qui anime les formateurs du Cnaemo : " On apprend toujours seul, mais jamais sans les autres " Philippe Carré.***

Modalités d'évaluations :

Les évaluations sont présentes dans toutes les étapes de la formation. De l'analyse des besoins à l'évaluation à chaud et à froid, plusieurs modalités d'évaluation sont mises en œuvre afin d'identifier de nouveaux axes de progression, des indicateurs de réussite, des remontées entre pairs et experts qui vont contribuer à l'émergence de nouveaux axes.

Modalités et délais d'accès

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite



Pour tout renseignement quant à l'accessibilité des Personnes en situation de Handicap, quel que soit ce dernier, nous sommes à votre disposition afin de pouvoir prendre en compte vos besoins.

Au début de chaque formation, une clé USB contenant les supports de formation est remise aux stagiaires.

Certaines de nos formations seront ouvertes progressivement en Inter-Pédagogie pour créer des opportunités d'échanges avec d'autres associations et être ainsi partie prenante de la force du réseau !

Pour plus d'informations, contactez-nous !

EN AMONT

Un questionnaire de recueil des besoins est distribué à la structure et aux bénéficiaires de l'action de formation afin d'adapter les objectifs pédagogiques.



APRES

Nous utilisons plusieurs modèles d'évaluations :

- évaluation à chaud,
- évaluation sommative et à froid qui contribuent à mesurer le niveau de satisfaction des participants, l'atteinte des objectifs et l'identification des axes d'amélioration.

PENDANT

L'ingénierie pédagogique est effectuée et régulée par nos formateurs experts.

Chaque action de formation est réfléchi grâce au travail de nos concepteurs qui s'approprient les besoins identifiés par l'intermédiaire des recueils de besoins pour les adapter de manière efficace aux objectifs. L'action formative est enrichie par des contenus pédagogiques mis à disposition des formés constituant des ressources mobilisables ultérieurement.

WEBINAIRE - Les modifications apportées par la LOI TAQUET, où en sommes-nous dans la mise en pratique ?

Préambule :

La loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants, portée par Adrien Taquet, alors secrétaire d'État à la protection de l'enfance, ambitionnait de répondre aux difficultés de la protection de l'enfance révélées ces dernières années : prise en charge des enfants dans des hôtels, sorties sèches à l'âge de 18 ans, changement intempestif de lieu de placement..., Dans le même temps, cette loi propose à l'enfant de sortir du "tout ASE" en lui faisant découvrir d'autres figures : parrain/marraine, mentor et est aussi axée sur la préservation des liens familiaux. Toutefois, cette loi ne crée peut-être pas une véritable révolution puisque certaines des mesures instituées existaient déjà. Par ailleurs, si elle fixe le cadre légal actuel, la mise en place des mesures relèvent des Départements, chefs de file de la protection de l'enfance. Or, plus d'un an après l'adoption de la loi "Taquet", il n'est pas certain que les Départements aient pu déployer tous les outils nécessaires à la mise en œuvre du dispositif légal. Ce webinaire se propose de revenir sur l'ambition de la loi Taquet, les réelles modifications apportées puis de faire le point sur l'état actuel de ces transformations. Webinaire de 3 heures

Les objectifs pédagogiques :

- connaître les ambitions de la loi Taquet : rappels et contours de la loi
- Identifier les modifications apportées par la loi
- Évaluer les « écarts » entre la prescription et la mise en pratique

Le public concerné et prérequis :

Tout professionnel voulant connaître les modifications

Les intervenants :

Experte juridique dans le champ de la Protection de l'Enfant

La méthodologie :

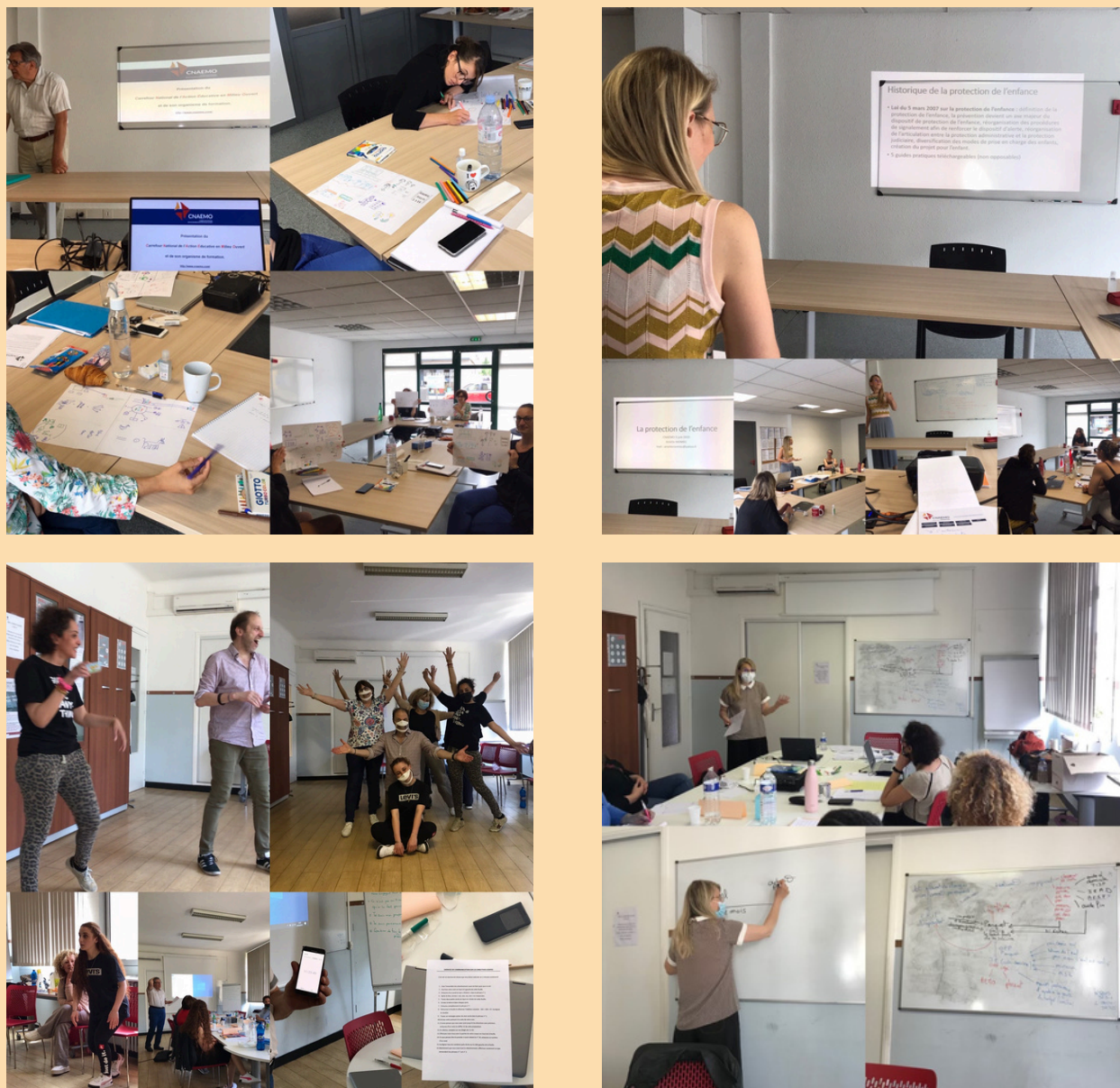
- Webinaire de 3 heures 30
- apports de connaissances,
- temps d'échanges

Les modalités d'évaluation :

- questionnaire en amont de recueil des besoins des formés,
- questionnaire de satisfaction

Coût : Formation Webinaire, paiement en ligne avec inscription sur le site internet du CNAEMO dans la rubrique "événements"





La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante:
Actions de Formation

CONTACTEZ-NOUS POUR VOS PROJETS DE FORMATIONS
formation@cnaemo.com
 ou au 06 62 29 96 87